

ECOSURF 6030



NETTOYANT facilement biodégradable pour la RÉNOVATION et l'ENTRETIEN DE BARDAGES, FACADES et TOITURES

- Convient pour les opérations de nettoyage en extérieur à faible impact environnemental
- Se rince facilement à l'eau
- Préparation réalisée à partir de composants sélectionnés pour leur aptitude à la BIODEGRADABILITE

ECOTOXICITE

Selon les critères ECOLOGIQUES de l'ECOLABEL EUROPEEN –
DECISION n° 2011 / 383 / UE
→ Les éléments de composition sont en conformité avec la base de Données sur les Ingrédients des Détergents
→ Le produit satisfait à la dilution d'emploi de 2,8 % à la VCD Tox (Ecotoxicité) des produits ECOLABELISABLES

COMPATIBILITE ENVIRONNEMENTALE :

TESTS de BIODEGRADABILITE FINALE effectués selon le REFERENTIEL Norme OCDE 301 F – DIN EN 29408 – ISO 9408 sur la totalité de la composition
Le produit est certifié facilement BIODEGRADABLE
PV du Rapport d'Essai n° B / 17172 / 1



Le produit objet du test est facilement biodégradable selon la norme OCDE 301 F. Ce résultat positif permet de considérer que le 6030 se dégradera rapidement et complètement dans des conditions d'aérobiose dans la plupart des environnements, y compris les stations d'épuration biologique des eaux usées.

AVANT



APRES



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Par sa basse tension superficielle en solution dans l'eau, **élimine** les

- *dépôts de poussières minérales,*
- *incrustations et les taches colorées* provenant de dépôts de matières organiques, tanins végétaux fixés sur les matériaux de construction exposés aux intempéries.
- Par son pouvoir nettoyant efficace, rénove les surfaces et matériaux

Soubassements humides en béton, murs en pierres,

Enduits, crépis, enduits muraux compatibles,

Terrasses bétonnées ou recouvertes de dalles, carrelages, de pavés ou de schiste ardoisier, bois,

Planchers et portiques en bois,

Pontons, cales d'accostage,

Terrasses, structures, équipements extérieurs en matériaux minéral ou en bois,

Toitures, bardages

Bords et entourages de bassins, fontaines

Sols, allées, trottoirs, escaliers ou plans inclinés rendus glissants et dangereux par la présence d'incrustations, de matières organiques, de dépôts glaireux, gélatineux gluants, verdâtres ou noires notamment abondants aux endroits humides ou après la pluie

Utilisateurs :

Professionnels
du bâtiment

Couvreurs pour les
travaux de
nettoyage ou de
rénovation
en extérieur

Professionnels de
maintenance des
espaces publics et
privés

Services municipaux et
services d'entretien des
piscines et fontaines

MODES ET DOSES D'EMPLOI

APPLICATION :

● Par pulvérisation - imprégnation d'une dilution dans l'eau à l'aide d'un pulvérisateur ou arrosoir en plastique selon nature des surfaces et importance des dépôts :

1 Partie de produit pour 2 à 4 parties d'eau. Chaque litre de cette solution préparée permettra de traiter de 3 à 5 m² en fonction de la porosité des surfaces.

● Laisser agir le produit pour l'élimination des efflorescences, solubilisation des dépôts et taches.

● Effectuer ensuite un rinçage à l'eau claire sous pression ou, dans le cas de toitures, laisser l'action naturelle de la pluie qui enlèvera les dépôts et résidus devenus non adhérents.

Ne pas appliquer par temps de gel, températures optimales d'application : de + 12°C à 20°C

Dans le cas de toitures : Privilégier la pulvérisation en dehors de journées pluvieuses

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1022 g/l +/- 20 g/l
REACTION CHIMIQUE	: Acide faible
pH pur	: 2,05 Environ
ASPECT	: Limpide incolore
ODEUR	: Faible odeur végétale, herbacée
TENSION SUPERFICIELLE à 5 %	: 32,8 Dyne / cm

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en solution aqueuse à base de fonctions nettoyantes et désincrustantes, agents de surfaces, abaisseurs de tension superficielle facilitant l'imprégnation et le nettoyage.

Substances actives d'origine végétale facilement renouvelable sélectionnées pour leur compatibilité avec l'environnement

Agents de surfaces conformes au Règlement Européen 648 / 2004 et Directive 2003 / 53 / CE

RECOMMANDATIONS



ATTENTION
H315 Provoque une
irritation cutanée.
H319 Provoque une
sévère irritation des
yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Utilisations professionnelles

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

NOTA IMPORTANT :

Lors de l'application, protéger plantes, végétaux, surfaces sensibles situées à proximité.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité, concentration et temps de contact appropriés.

Utiliser gants et matériels de protection appropriés.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Protéger du gel au stockage

Ne pas appliquer par temps de gel, températures optimales d'application : de + 12°C à 20°C

UFI : FRCO-W0T9-100N-SMD2

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87300 du 27 03 1987 mis en vigueur au 01 01 1988

Ref 6030

Révision n° 5
223072 - MJHDEJ

